



Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse
115, rue de la Fabrique
Saint-Luc-de-Bellechasse (Québec)
G0R 1L0
Téléphone et Télécopieur : 418-636-2176
Courriel : munstluc@sogetel.net
Site web : <http://www.st-luc-bellechasse.qc.ca>

Octobre 2008



INFO MUNICIPALE



ST-LUC-DE-BELLECHASSE

Tout commence par la confiance

PROMUTUEL
BELLECHASSE

Daniel Fournier
Agent en assurance de dommages
4 rue St-Charles, 2ième étage
Ste-Sabine (Québec)
G0R 4H0

daniel.fournier@promutuel.ca
www.promutuel.ca

Promutuel Bellechasse, société mutuelle d'assurance générale est un cabinet en assurance de dommages, de personnes et en services financiers.

SAEMO

Prochaine session de formation : 20 octobre 2008

**Vous êtes à la recherche d'emploi?
Nous pouvons vous aider.**

Le SAEMO (Service d'accroissement en employabilité de la main-d'œuvre) est un organisme à but non-lucratif dont la mission première est d'aider les chercheurs d'emploi de la région des Etchemins.

Tous nos services sont offerts gratuitement.

Contactez Aline ou Stéphanie, du lundi au jeudi :
201 rue Claude Bilodeau, Lac-Etchemin G0R 1S0 Tél. : (418) 625-3424

SOMMAIRE

- * Mot du maire;
- * Faits saillants à la municipalité;
- * Inscription pour le hockey à Ste-Justine;
- * Offre d'emploi pour l'OTJ;
- * Vaccination antigrippale 2008, horaire des cliniques;
- * N'oubliez pas l'Expo-vente des fermières;
- * Le programme de dépistage du cancer du sein;
- * Remerciement du Cercle des Fermières et de l'équipe d'animation locale;
- * Petit rappel pour le rallye dictionnaire de la bibliothèque;
- * Avis municipaux;
- * Cuisine collective;
- * Le groupe Alpha des Etchemins;
- * Le Turbinier;
- * Programmation de la Boîte à films;
- * Projet du pacte rural pour l'amélioration du salon funéraire;
- * Réduire, c'est agir;
- * Promutuel Bellechasse;
- * Prochaine session de formation au SAEMO.

Mot du maire

Bonjour,

En ce début d'automne frisquet, je souhaite vous faire part des réalisations du conseil pour l'été qui vient de se terminer.

- Tout d'abord, nous avons refait la conduite d'eau à neuf ;
- Les employés municipaux ont étendu du gravier dans les rangs 6, 7, 9, dans le rang St-Thomas, dans le Petit Nord et dans la route Vachon. Le tout représente environ 500 voyages ;
- Nous avons refait les abords de la route St-Luc-Ste-Justine ;
- Afin de respecter le schéma des incendies, une 3^e borne sèche pour couvrir les rangs 10 et 12 a été aménagée sur la route du rang 10 ; une 4^e borne prenant sa source au lac de M. Serge Mercier pour desservir le village, a également été réalisée ;
- Enfin, nous avons procédé à l'achat du garage de M. Serge Mercier pour y loger la Caserne des pompiers et entreposer de la machinerie.

Je vous souhaite une belle saison automnale.

René Leclerc

René Leclerc

Réduire, c'est agir!

www.sqrd.org

Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD)
19 au 26 octobre 2008

Organisé par : Action RE-buts

Partenaire majeur : RECYC-QUÉBEC Québec

Partenaires principaux : ALEDA, Cascades, Gatineau, Montréal

100% Recyclé

Auditorium de la Polyvalente Appalaches de Sainte-Justine

HORAIRE DES FILMS

Le coût pour assister à une représentation est seulement de 5\$ pour un adulte et de 4\$ pour un étudiant.

TITRE	DATE	HEURE
Les trois brigands	Samedi 11/10/2008	14h00
L'heure Zéro	Dimanche 19/10/2008	19h00
La graine et le mulet	Dimanche 26/10/2008	19h00
4 minutes	Dimanche 09/11/2008	19h00

**Les Fermières s'impliquent dans leur milieu
Bilan pour la rénovation du Salon mortuaire
et du sous-sol de l'église**

Dimanche le 5 octobre lors de «Portes ouvertes», une soixantaine de personnes ont visité le salon mortuaire. Les commentaires sont très positifs et les instigatrices du projet (Fermières de St-Luc) sont très satisfaites et remercient sincèrement les bénévoles qui ont permis de faire une économie de près de 1500\$, les commanditaires qui ont donné 2660\$ jusqu'à maintenant et l'implication du Pacte rural qui a contribué pour 4800\$. Jusqu'à ce jour, les dépenses s'élèvent à 4301.84\$ Voici les détails: 271.80 pour l'électricien; 2639.35, comprenant : peinture, matériaux, planchers et les 10 fauteuils ; 238.33\$ à madame Jovette Pouliot qui avait payé la facture de Canac Marquis pour les luminaires; 152.36\$ pour les moulures et les plinthes.

Sur ce montant de 4301.84\$, 1000\$ a été payé par les commandites et 3301.84 par le Pacte rural.

En résumé : 4800\$ Pacte rural + 2600\$ de commandites = 7460\$ - 4301.84 de dépenses, il reste en caisse 3158.16\$. Ce montant servira à la phase 2 (l'entrée) et la phase 3 (salle adjacente)

AFFAIRES MUNITI-CIALES

FAITS SAILLANTS

- M. Steeve Lafontaine propose l'adoption des prévisions budgétaires pour la Régie CJLLR pour 2009 au montant de 18 611\$ et il propose aussi l'adoption des prévisions budgétaires pour la Régie Inter des Etchemins au montant de 7 942 \$
- M. Charles Lagrange nous indique que dès le 1^{er} janvier 2009, tous les citoyens devront utiliser le bac vert pour leurs déchets.
- M. René Leclerc estime que la borne sèche que l'on installe dans le village coûtera environ 10 000\$ à réaliser.
- Puisque nous n'avons plus besoin du bâtiment qui servait de caserne de pompier, le conseil municipal vendra bientôt le terrain ainsi que le bâtiment. Dossier à suivre.
- Il a été proposé par Mme. Nicole Bilodeau de procéder aux signatures du contrat notarié pour le dossier de la borne sèche avec Messieurs Serge et Jacques Mercier, et M. Léopold Nadeau.
- Il a été proposé par Mme. Lucie Nadeau d'autoriser les signatures du contrat notarié pour l'achat du garage de M. Serge Mercier.
- M. Bruno Vachon propose l'exécution des travaux pour aménager notre nouvelle caserne incendie. Le coût du mur est estimé à 5600\$ taxes incluses par M. Clément Bisson et l'achat de la tôle à 2000\$
- Pour changer le système de sécurité, nous avons demandé des soumissions à d'autres compagnies. M. Charles Lagrange propose que l'on retienne la soumission de la compagnie Système JV au montant de 594\$ annuellement.
- Le conseil municipal est en désaccord de prendre en charge l'entretien des piliers des ponts et des tabliers. On fera parvenir une lettre au ministère des transports expliquant notre refus de signer l'entente pour le partage des responsabilités à cet effet.
- Pour le mois de septembre, les salaires bruts des employés et des élus sont de 19 109.30\$
- Notre directrice générale participera à trois formations cet automne.
- Mme. Lucie Nadeau propose que Mesdames Lucie Poulin et Nicole Bilodeau assistent à une formation sur l'urbanisme à Lévis le 1er novembre prochain.
- Mme. Nicole Bilodeau propose d'activer une carte de crédit au nom de la municipalité.
- Mme. Nicole Bilodeau propose l'achat de quelques équipements d'Excavations Serge Mercier pour un montant de 1600\$.
- M. Bruno Vachon propose une seconde tranche de 5000\$ pour défrayer les honoraires de la firme Arbour.
- M. Charles Lagrange propose les comptes à payer de septembre au montant de 65 840.51\$

Mot du Directeur de l'œuvre

Concernant le hockey de catégorie Mag à Novice. J'organise une réunion Mercredi le 15 Octobre 2008. Le but, est : de trouver des bénévoles, on commence quand et où? Tournoi, structuration des équipes, catégories, coachs, budget etc.... Cette rencontre est de priorité majeur, pour vos enfants désirant jouer au hockey donc j'espère VRAIMENT voir le plus de parents possible merci. Dès 19h00 au Centre Sportif Claude Bédard. Pour informations me contacter au 383-5213.



L'œuvre des Loisirs de Ste-Justine

Est à la recherche de joueurs de hockey ou d'une équipe de hockey de calibre moyen. Cette Ligue sera composée entre 4 et 6 équipes. Le début du Calendrier est prévu pour le début Novembre. Pour le mois d'Octobre, il y aura des parties hors-concours et pratiques. Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec moi au 418-383-5213 il me fera plaisir de répondre à vos questions. Pour terminer je suis aussi à la recherche de joueurs de hockey de calibre moyen pour ligue de plaisir. Les équipes seront changées à chaque semaine Le but est le plaisir!!!



Le turbinier



Vous retrouverez dorénavant cette nouvelle page intitulée Le Turbinier (mot signifiant un concepteur ou fabricant de turbine). Cette page sera consacrée au développement du projet et vous permettra ainsi de suivre son évolution au fur et à mesure de son déroulement.

Le 29 septembre dernier, nous avons eu l'occasion de rencontrer les partenaires du consortium St-Laurent, à savoir :

RES Inc.: Peter Clibbons, *Vice Président au développement*
Stephen Cookson, chargé de projet
Hydroméga Services Inc.: Denis Brouard
EDF-Énergies Nouvelles: Hervé Lamblot,

Également présents à cette rencontre :

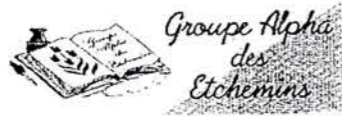
SNC Lavalin : Steve Vertefeuille.
Cette firme est mandatée par le consortium relativement aux études d'impact et l'environnement.

Firme Arbour : Jean-Yves Chouinard
Notre firme de consultants.

Dans un 2^{ème} temps, M. Cookson a présenté au conseil municipal les principaux points dont il faudra discuter pour l'évolution du dossier.

Notre prochaine réunion est prévue en novembre et selon l'échéancier, une réunion publique devrait avoir lieu en décembre.





Le Groupe Alpha des Etchemins

Le plaisir d'apprendre

en petits groupes

à votre rythme

en toute confidentialité

Améliorer vos connaissances

en lecture

en écriture

en expression orale

en calcul

★ **Inscription en tout temps**

★ **Apprendre, c'est votre droit...**

★ **Faites-le pour vous! C'est gratuit!**

Connaissez-vous des gens à qui ça pourrait être utile?

Lac-Etchemin - Saint-Prosper - Saint-Zacharie

625-2550



Offre d'emploi

Entretien et surveillance de la patinoire
Période : De la mi-décembre pour une durée de 12 semaines
(selon la température)



L'œuvre des terrains de jeux de Saint-Luc est à la recherche d'une personne qui sera en charge de la surveillance et de l'entretien de la patinoire ainsi que du local pour la saison 2008-2009. Sous la surveillance du comité, le préposé à l'entretien devra respecter toute demande du comité et effectuer les diverses tâches suivantes :

- Faire la glace en dehors des heures de patinage de même que le déneigement. Faire aussi les lignes, peindre but et entretien de l'équipement si le besoin est.
- Enlever la neige sur la glace aussi souvent que nécessaire avec son équipement. Lors des tempêtes, la machinerie utilisée sera assumé par le préposé. Arroser la glace aussi souvent que nécessaire.
- Ouvrir les lieux selon l'horaire.
- Exiger aux patineurs le port du casque et le rendre obligatoire pour aller sur la glace.
- Après une tempête, la patinoire ne peut être fermée plus de 2 jours.
- Voir au bon fonctionnement de la pompe d'arrosage
- Faire les travaux d'entretien aussitôt qu'un bris est détecté.
- Voir à ce que les horaires fournis par l'OTJ soient respectés.
- Voir à la discipline auprès des personnes qui sont sur les lieux avec le plein pouvoir de renvoyer toute personne qui cause du trouble à l'endroit.
- Voir à la propreté des lieux.
- Le préposé peut se servir de l'endroit pour vendre liqueurs, jus et autres articles de restaurations sauf cigarettes et alcool.
- Administrer les paiements pour le patinage.
- Apporter aide nécessaire aux plus jeunes.
- Garder surveillance à l'intérieur et à l'extérieur du local.
- Aviser la municipalité et le comité de l'OTJ lors de bris de matériel.
- À la fermeture, diminuer le degré de chauffage, voir à ce que rien ne peut causer d'incendie, que tout l'équipement soit ramasser et que tout le monde ait quitté les lieux.
- Faire un rapport sur les présences et l'appréciation des jeunes auprès de la municipalité et du comité de l'OTJ.
- Apporter les soins nécessaires lors de blessures.

Exigences demandées :

- Aimer les enfants;
- Avoir de l'entregent, être sociable, détenir le sens de l'entraide et esprit d'équipe;
- Être disponible selon l'horaire fourni;
- Posséder une assurance personnelle et civile de 2 000 000 \$ (si contrat);
- Posséder des aptitudes d'organisation d'activités sportives avec les jeunes;

Le formulaire de demande d'emploi est disponible auprès de Linda Roy (636-2052). Les personnes intéressées doivent avoir remis leurs demandes au plus tard le 26 octobre 2008 à 16h00.

VACCINATION ANTIGRIPPALE 2008

LA VACCINATION ANTIGRIPPALE EST OFFERTE GRATUITEMENT:

- Aux personnes de 60 ans et plus ;
 - Aux personnes vivant sous le même toit qu'une ou des personnes atteintes de maladies chroniques ;
 - Aux enfants et adultes atteints de maladies chroniques telles que : asthme, emphysème, bronchite, diabète, maladies du rein, maladies du cœur, etc...
 - Aux enfants de 6-23 mois ainsi que leurs frères et sœurs.
- Ils seront vaccinés dans chacun des points de service, sur rendez-vous, en téléphonant au ☎ 418-625-8001, poste 2276 ou 418-594-8282.

Pour les **PERSONNES QUI NE FONT PAS PARTIE** de ces catégories, le coût du vaccin est de 20,00\$ (si disponible).

Pour toutes informations additionnelles, veuillez communiquer avec le service « Info-Santé » au numéro 811.

HORAIRE DES CLINIQUES

Paroisse	Date	Horaire	Lieu
SAINT-LUC	Jeudi 13 novembre	9 h à 11 h 13 h 30 à 15 h	Édifice municipal
LAC-ETCHEMIN	Mercredi 5 novembre	13 h 30 à 16 h 30	Sous-sol de l'église
	Lundi 10 novembre	13 h 30 à 16 h 30	
	Mardi 25 novembre	13 h 30 à 16 h	
STE-JUSTINE	Mercredi 12 novembre	13 h à 16 h 30	Sous-sol de l'église
	Lundi 17 novembre	13 h 30 à 16 h 30 18 h à 20 h	



Cuisine collective

Les rencontres pour les cuisines collectives débuteront en octobre. Le groupe cuisinera à tous les mercredis.

Si vous êtes intéressé, communiquez avec Lisette Bilodeau au numéro de téléphone suivant :
418-636-2899

Voici une façon agréable de cuisiner, d'économiser, de s'échanger de nombreux trucs tout en se faisant des amis.

Bienvenue à tous.

Avis municipaux



Avis aux résidents secteur village

Pour la période hivernale et afin de faciliter le travail des employés en cas de bris ou de gel, ce serait grandement apprécié si chacune des résidences se dotait d'un piquet afin de bien identifier votre valve "STOP CUT" (entrée d'eau).

Merci de votre collaboration.



Avis à tous les résidents

Afin de faciliter le travail de nos éboueurs, SVP, les roues et les poignées des bacs doivent faire face au chemin. Il faut obligatoirement le faire sous peine de non-ramassage. Merci de votre collaboration et de votre compréhension



Aux propriétaires de chiens

Nous avons reçu quelques plaintes à l'effet que des chiens se promènent librement dans le village. Nous vous demandons d'accorder une attention particulière à ce problème et de garder vos chiens dans votre cours et préférablement attachés. Si cet avis n'est pas respecté, nous devons légiférer. Il en va de même pour les chiens qui jappent tout le temps. Cela signifie qu'on aura l'obligation d'émettre un permis, que chaque animal devra avoir une médaille d'identification et cela entraînera des coûts et des amendes pour non respect des lois.

Merci de votre collaboration habituelle



N'oubliez pas

EXPO-VENTE
ANNUELLE
DU CERCLE DE FERMIERES
DE SAINT-LUC



Les CFQ

Dimanche le 12 octobre 2008
au Centre communautaire de
Saint-Luc
de 13h à 16h



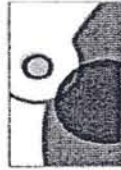
Plusieurs artistes de chez-nous et de
l'extérieur seront présents.

Une panoplie de produits alimentaires seront
vendus au profit de OLO



Entrée gratuite

Bienvenue à tous



Le programme de dépistage du
cancer du sein et le Centre de santé
et de services sociaux des Etchemins
vous dit :

Bravo aux femmes de 50 à
69 ans pour votre
participation au dépistage
du cancer du sein par
mammographie

La mammographie est la meilleure façon de trouver le plus petit cancer du sein.

Cet examen est disponible au Centre de santé et de services sociaux de
Beauce - Hôpital Saint-Georges
1515, 17^e Rue
SAINT-GEORGES (Québec) G5Y 4T8
418 228-8063 ou 1 800 833-8063

ou à la
Clinique Radiologique de Lévis
4975, boulevard de la Rive-Sud
LÉVIS (Québec) G6V 4Z5
1 418 833-5940

Une lettre vous invitera à prendre rendez-
vous si vous ne participez pas encore, peut-
on faire quelque chose pour vous
encourager à y aller ?

La mammographie...
Un OUI à la vie

Pour information sur le Programme
québécois du cancer du sein, contactez le
Centre de coordination des services
régionaux au 1 888 835-7456.



Les CFQ

Le Cercle des fermières de Saint-Luc et
L'équipe d'animation locale
tiennent à remercier les 155 personnes qui ont assisté à leur souper
bénéfice le 14 septembre dernier.

Le bénéfice net de cet événement est de 1009.43\$

Un grand merci également à l'équipe de cuisinières de Jovette
Pouliot, aux bénévoles qui ont procédé à la mise en place de la
salle, de même qu'aux bénévoles attirés à l'accueil et au service.

Petit rappel Bibliothèque

Heures d'ouverture

Mardi : 13h00 à 14h30

Mercredi : 18h30 à 20h00

Rallye-dictionnaire

Sujet : L'Halloween

Coût : 5.00\$

Inscription jusqu'au
23 octobre.

Prix surprises

Les gagnants seront dévoilés le 28 octobre
lors de l'ouverture de la bibliothèque



Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse

115, rue de la Fabrique
Saint-Luc-de-Bellechasse (Québec)

G0R 1L0

Téléphone et Télécopieur : 418-636-2176

Courriel : munstluc@sogetel.net

Site web : <http://www.st-luc-bellechasse.qc.ca>



CONCOURS POUR ÉBÉNISTES

Dans le but de stimuler l'utilisation de pièces de bois d'érables et de bouleaux souvent négligées ou rejetées par la présence de marques de caractère (nœuds, bois de cœur, coloration, déformation, etc.), le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, en collaboration avec FPInnovations et le Québec Wood Export Bureau (QWEB) lance le concours « Le Bois au naturel ».

Le concours consiste à créer une œuvre originale en bois respectant certains critères de conception. Le concours s'adresse à toute personne intéressée au design et à la fabrication de produits novateurs.

Les trois catégories :

Designers et architectes

1er prix : 3000\$
2e prix : 2000\$
3e prix : 1000\$

Ébénistes et artisans

1er prix : 3000\$
2e prix : 2000\$
3e prix : 1000\$

Étudiants

1er prix : 3000\$
2e prix : 2000\$
3e prix : 1000\$

Les inscriptions peuvent être faites sur une base individuelle ou de groupe à l'adresse suivante www.leboisaunaturel.ca. Plusieurs projets peuvent être présentés par un individu ou par un groupe.

Pour de plus amples informations, consultez www.leboisaunaturel.ca ou envoyez un courriel à l'adresse électronique suivante : leboisaunaturel@fpinnovations.ca ou Éric Allard au 819-758-8219, poste 35.

Bonne chance à tous !

Source : Éric Allard, chargé de projet, EQMBO-Entreprises

Centre Local de Développement (CLD) des Etchemins
201, rue Claude-Bilodeau, bureau 1
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
Courriel : cldinfopatrimoine@cldetchemins.qc.ca
Tél. : (418) 625-3904
Télec. (418) 625-3907
Internet : www.cldetchemins.qc.ca

Vous avez de l'information (ou des questions) à partager en lien avec le patrimoine :

- Nouvelles
- Parutions
- Bibliographies
- Expériences

Faites-nous le parvenir en cliquant "répondre à tous / reply all" à n'importe lequel de ces capsules patrimoniales ou en les communiquant au : cldinfopatrimoine@cldetchemins.qc.ca

Novembre 2008

INFO MUNICIPALE



ST-LUC-DE-BELLECHASSE

SOMMAIRE

- * Mot du maire;
- * Faits saillants à la municipalité;
- * Soirée des nuits glaciales;
- * 1^{ère} matinée de l'entrepreneuriat féminin en Chaudière-Appalaches;
- * Avis municipaux;
- * Souper des fermières le 2 décembre
- * Invitation du Club de fraternité pour leur soirée le 22 novembre;
- * Projet de Résidence pour aînés à St-Léon-de-Standon
- * Bulletins d'informations Polyvalente des Appalaches ;
- * Sites recherchés pour plantation d'arbres dans le bassin versant de la rivière Etchemin;
- * Circuit de pêche Mont Orignal et le CRRE s'allient au Cow-boy Fringants pour planter des arbres;
- * Horaire de la patinoire pour le prochain hiver et nouvelle tarification pour la patinoire;
- * Le turbinier;
- * Horaire de la Boîte à films
- * Activités de partage pour les jeunes;
- * Exposition de crèches au Moulin la Lorraine
- * Nouvelle session pour la recherche d'emploi au SAEMO;
- * Concours pour ébéniste.

Mot du maire

Bonjour,

Depuis quelque temps, je vous parle du schéma de couverture des incendies. De plus en plus, les normes deviennent très difficiles à respecter pour une petite municipalité comme la nôtre, en raison surtout des coûts que cela amènent. J'ai demandé à Ste-Justine et à Lac-Etchemin combien coûterait notre adhésion à leur service des incendies. Le conseil municipal de Sainte-Justine a donné suite à notre demande, mais pas à notre satisfaction. Lac-Etchemin nous a proposé un plan que M.Sylvain Poulin, chef du service des incendies ainsi que le Directeur général, M. Laurent Rheault et M. Dany Fournier, directeur des services techniques et urbanisme sont venus nous présenter le 23 octobre dernier. Donc, à la séance du conseil municipal de novembre, nous avons adopté par résolution cette offre de service des incendies de Lac-Etchemin. Cette proposition comprend l'adhésion à leur service des incendies pour un montant de 40 000\$ par année. Tout est inclus dans ce contrat, sauf la caserne de pompiers ainsi que les bornes sèches qui demeurent à notre charge. Le contrat prend effet à partir du 1^{er} janvier 2009 pour une période de 5 ans. Nous sommes persuadés au conseil municipal que cette solution est la meilleure pour donner aux citoyens de Saint-Luc un service de meilleure qualité et ce, au moindre coût.

Changement de sujet. Le mois dernier, je vous ai présenté la liste de nos travaux effectués durant la période estivale. J'avais oublié de mentionner la réfection de la rue des Turmel, située dans le coin de St-Abdon et de la route Vachon. Si je vous mentionne cet oubli, c'est parce que les résidents de ce secteur nous ont écrit un mot de remerciement et que nous apprécions grandement le geste.

Je nous souhaite que l'hiver ne débute pas aussi vite que l'an dernier.

René Leclerc

René Leclerc



EXPOSITION «Les Crèches du monde sous les étoiles»

Le Moulin et Centre d'Arts La Lorraine, 1286 route 277, Lac-Etchemin, invite toute la population à venir visiter une remarquable exposition du 15 novembre au 21 décembre : «LES CRÈCHES DU MONDE SOUS LES ÉTOILES». Venez découvrir plus de 60 crèches provenant du monde entier! L'exposition propose aussi des conférences sur le monde des étoiles, des lectures de contes de Noël et des activités d'animation. Ouvert les samedis et dimanches de 13 heures à 16 heures et en semaine sur réservation pour les groupes. (frais d'admission : 5\$ adulte, 2\$ enfant). Surveillez vos journaux pour connaître tous les détails de la programmation. Pour toute information ou pour faire une réservation, vous pouvez communiquer aux numéros suivants : 418 625-4400 ou 625-3580. Bienvenue à tous!

SAEMO



Vous êtes à la recherche d'emploi? Nous pouvons vous aider.

- Nous offrons un atelier de 12 heures sur les **Stratégies de recherche d'emploi** (c.v., informations sur le marché du travail, préparation à l'entrevue, etc.). Cet atelier est offert en tout temps, selon les besoins.
- Nous offrons aussi un atelier de 60 heures où vous pourrez apprendre à utiliser **l'informatique dans vos recherches d'emploi ou dans un futur travail** (Word, Excel, internet, courriel, etc.) et améliorer votre façon d'effectuer vos recherches et entrevues d'embauche.

Prochaine session de formation : **24 novembre 2008**

Tous nos services sont offerts gratuitement.

Contactez Aline ou Stéphanie, du lundi au jeudi :
201 rue Claude Bilodeau, Lac-Etchemin G0R 1S0 Tél. : (418) 625-3424

La Boîte à films

Auditorium de la Polyvalente Appalaches de Sainte-Justine

HORAIRE DES FILMS

Le coût pour assister à une représentation est seulement de 5\$ pour un adulte et de 4\$ pour un étudiant.

TITRE	DATE	HEURE
4 minutes	Dimanche 09/11/2008	19h00
Il y a longtemps que je t'aime	Dimanche 16/11/2008	19h00
Ce qu'il faut pour vivre	Dimanche 23/11/2008	19H00
Relâche	Dimanche 30/11/2008	19H00
Ce n'est pas moi je le jure	Dimanche 7/12/2008	19H00

Activité de partage et de lutte à la pauvreté pour les jeunes de 10 à 15 ans pour la période des Fêtes qui s'en vient

Cette année, l'équipe d'animation locale et le groupe des cuisines collective de Saint-Luc veulent collaborer à La Cueillette de la solidarité d'une façon particulière. Nous voulons cuisiner des plats pour mettre dans chaque panier de Noël, pour que chaque famille utilisant ce service de l'organisme L'Essentiel des Etchemins ait un beau Noël.

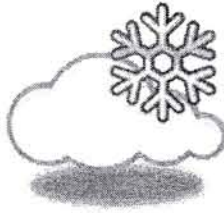
Pour ce faire, nous aimerions que les jeunes entre 10 et 15 ans viennent nous aider à cuisiner ces plats. Si tu es intéressé à poser un acte de solidarité et de partage, tu peux appeler Lucie Nadeau au 636-2562.

FAITS SAILLANTS

- AFFAIRES MUNICIPALES**
- Une proposition est faite par Nicole Bilodeau pour engager Stéphane Leclerc comme opérateur des bassins et de l'eau potable au même coût, soit 40\$ par jour;
 - Charles Lagrange propose d'engager Yvan Chouinard comme employé municipal et André Mercier comme surnuméraire pour l'hiver 2008-2009
 - Sous recommandation de l'OTJ Nicole Bilodeau propose d'engager Jean-François Lefebvre à titre de responsable de la patinoire pour la saison 2008-2009;
 - Steeve Lafontaine propose Nicole Bilodeau pour devenir maire suppléant;
 - Les fêtes du cent cinquantième de Ste-Justine sont en 2012 comme notre centenaire. Ils ont déjà choisi la fin de semaine des 23 et 24 juin et du 28 au 1^{er} juillet. Nos dates restent donc à déterminer;
 - Parce que notre réseau routier est déjà très long à entretenir, Steeve Lafontaine propose la fermeture hivernale des routes habituelles: Petit Nord, rte Leclerc, Pomerleau, des Roy, rte du 12 à partir du pont de la rivière Blanche;
 - André Cloutier a terminé et réussi avec succès son cours de pompier 1. Nous le félicitons. Nicole Bilodeau propose de défrayer les coûts entraînés pour sa formation ainsi que les frais de transport;
 - André Turcotte propose d'accorder le permis pour la construction d'un mat de mesure demandé par le Consortium St-Laurent après obtention des permis gouvernementaux requis;
 - André Turcotte aura une rencontre avec M.Claude Leblanc concernant son développement résidentiel. Par la suite, le CCU se réunira pour analyser le dossier et les demandes du promoteur;
 - Bruno Vachon propose le renouvellement d'emprunt du prêt no 7 (Rte St-Luc-Ste-Justine);
 - Le Club d'Aïkido a demandé la permission de prendre le babillard à l'entrée du Centre communautaire. Le conseil accepte. Nous en profitons pour discuter à l'effet d'informer monsieur Bégin que, tel que promis, Vie active pourra reprendre l'usage du gymnase dès le début de l'année 2009 ;
 - Lucie Nadeau propose que la couverture d'assurance pour la caserne de pompier s'élève à 200 000.00\$;
 - Charles Lagrange propose le renouvellement de l'adhésion à Tourisme Chaudière-Appalaches;
 - Steeve propose d'accorder une aide financière semblable au montant de l'an dernier pour le Centre de prévention du suicide;
 - Lucie propose une demande d'appui du transport adapté L'Autonomie;
 - Un avis de motion est proposé par Nicole Bilodeau concernant le budget 2009. La réunion de travail aura lieu le 15 novembre prochain;
 - Steeve Lafontaine propose la résolution de la firme Arbour pour le Mémorandum ;
 - Nicole Bilodeau propose les prévisions de 9098.00 pour défrayer les honoraires de la Firme Arbour jusqu'au 31 décembre 2008;
 - Charles Lagrange propose la mise en vente de l'ancienne caserne de pompier. La mise à prix de départ est de 10 000\$;

Soirée des NUITS GLACIALES

22 NOVEMBRE 2008



Activité de Pré évènement des
**Championnats du monde IFSS de traîneau à chiens
de la rivière Daaquam.**

www.daaquam2009.com



**SOIRÉE DANSANTE avec DJ Animateur - MUSIQUE DES ANNÉES 70 à
aujourd'hui - DÉCOR HIVERNAL avec fourrure et lycra blanc - Neige artificielle
- SHOOTER DE GLACE et plus encore ...**

*« Le décor tend à recréer l'époque de l'ère glacial avec jeu d'éclairage de couleurs
froides....accompagné de neige artificielle, de lycra et de fourrure blanche »*

MUNICIPALITÉ : St-Just-de-Bretenières
QUAND : Samedi 22 novembre 2008
ENDROIT : Salle municipale de St-Just
HEURE : 21h
COÛT : 8\$ en prévente -10\$ sur place

Pour vous procurer des billets en pré-vente :

1. Villégiature et Pourvoirie Daaquam (418) 244-3442
2. Municipalité de St-Just-de-Bretenières : (418) 244-3637



En collaboration avec DIFFUSION X-TRÊME
www.diffusionxtreme.com



Le turbinier

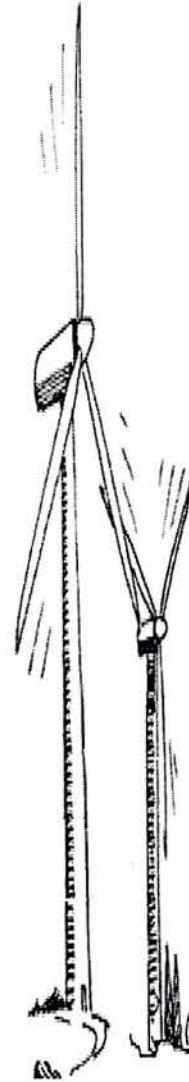


Une rencontre de travail a eu lieu le 3 novembre dernier pour discuter du dossier des éoliennes.

Lors de cette réunion plusieurs sujets ont été abordés dont entre autre la demande de permis pour le mât de mesure que le Consortium veut installer dès cet automne.

Consortium St-Laurent a aussi mentionné qu'une journée porte ouverte sera organisée au Centre communautaire le samedi 13 décembre 2008 entre 10h00 et 15h00. Tous les citoyens de St-Luc ainsi que des autres municipalités impliquées dans ce dossier seront invités à venir voir, poser leurs questions et à s'informer sur l'état actuel des études environnementales que le Consortium a fait.

De plus, si le projet rencontre toutes les exigences du BAPE et que le Consortium reçoit l'aval pour réaliser le projet, cela créera plusieurs emplois pour la phase de construction du parc éolien dans plusieurs domaines : transport, bûcherons, journaliers, approvisionnement, cuisine, etc. Il faudra aussi une dizaine de techniciens pour voir à l'entretien du parc durant les années d'opération. Un projet de programme de formation à cet effet devrait être élaboré prochainement. Donc si vous êtes intéressé soit pour le travail lors de la construction, soit pour devenir technicien, vous pouvez remplir le coupon ci-dessous et le remettre au bureau municipal accompagné de votre C.V.. Nous nous chargerons de les transmettre au Consortium.



Remettez ce coupon au bureau municipal

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Type d'emploi : _____

Horaire de la patinoire

Saison 2008-2009

	Jeudi :	18h00 à 19h30	Hockey
		19h30 à 21h00	Patinage
Vendredi :		18h00 à 19h30	Patinage
		19h30 à 21h00	Hockey
		21h00 à 21h30	Patinage
		21h30 à 22h00	Hockey
Samedi :		13h00 à 14h30	Patinage
		14h30 à 16h30	Hockey
		18h00 à 19h30	Hockey
		19h30 à 22h00	Patinage
Dimanche :		13h00 à 15h00	Patinage
		15h00 à 16h00	Hockey
		18h00 à 19h30	Patinage
		19h30 à 21h00	Hockey

Durant la semaine de relâche ou lors des congés pédagogiques, l'horaire sera celui du samedi. Nous ne sommes pas responsables des accidents en dehors des heures inscrites ci-dessus.

Afin de permettre de réaliser le projet en collaboration avec le CLD de la cours arrière du centre communautaire, nous avons convenu d'exiger un coût pour la patinoire. Voici les tarifs établis pour l'année 2008-2009.

Passé individuelle pour la journée :	2\$,
Passé individuelle pour l'année :	15\$,
Passé familiale pour la journée :	5\$,
Passé familiale pour l'année :	30\$,

Ces coûts seront payables à la première présence à la patinoire au responsable. Les noms seront inscrits sur le tableau prévu à cet effet.

Bonne saison !

LE RESEAU
DES GROUPES DE FEMMES
CHAUDIÈRE-APPALACHES

PRÉSENTE

1^{RE} MATINÉE
DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ
DE LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES

Samedi 22 novembre 2008

- de 8 h à 14 h
- À La cache à Maxime
265, rue Drouin
Scott Junction (QC) G0S 3G0
- 25\$ incluant le dîner

Prix de présence

AU PROGRAMME :

- Conférencière invitée : **Mme Lise Cardinal**
Entrepreneuriat féminin et réseautage
- Kiosques : organismes de soutien à l'entrepreneuriat
- Atelier de réseautage

INFORMATION ET INSCRIPTION

Contactez Isabelle Brousse
reseau.femmesca@qc.aira.com
Tél. : 418 831-7588
Télec. : 418 836-1680

Réseau des groupes de femmes
Chaudière-Appalaches

Formulaire et horaire disponibles au
www.femmeschaudiere-appalaches.com
Sous la rubrique publications, cliquez sur avis/memoire

Partenaire principal

Développement
économique, Innovation
et Exportation

Québec

Autres partenaires

SE
Société d'économie
Chaudière-Appalaches

FJR
Fédération
Chaudière-Appalaches

Québec

Mesdames, si vous êtes intéressé par cette activité, contactez Lucie Nadeau au 636-2562 et je vous ferais parvenir par courriel la fiche d'inscription ainsi que la programmation de la journée.

Avis municipaux

Comme l'hiver s'en vient à grand pas, voici quelques avis importants :



Rappel

Lors des périodes de pelletage, il est strictement défendu de déposer de la neige dans le chemin sous peine d'amende sévère.

Merci de votre collaboration.



Coupe de bois

Le bois coupé et cordé ne doit pas entraver le travail des opérateurs d'équipement de la municipalité, et ce, quelque soit la saison.

À vendre :

Fournaise à bois Lurefire 101CE Procan. Non conseillé pour résidence. Prix à discuter. Elle sera vendue au plus offrant. Pour plus d'informations, contactez René Leclerc au 636-2102.



FAITS SAILLANTS-suite et fin

- Nicole Bilodeau propose de déléguer Lucie Nadeau à la soirée bénéfice de Passion FM;
- Steeve Lafontaine propose un avis de motion pour permettre la tarification pour les documents et les services municipaux;
- Lucie Nadeau propose un avis de motion afin d'interdire toute nouvelle construction dans les zones 12-F, 13-M et les zones contigües ;
- Nicole Bilodeau propose les comptes à payer au montant de 41 911.37\$. Elle propose aussi l'ajout d'un montant additionnel de 4 844.08\$ qui s'est rajouté après la préparation de la liste des comptes à payer ;
- Nicole Bilodeau propose la levée de l'assemblée à 22h40.



CRRE
Comité de Restauration
de la Rivière Etchemin

Circuit de pêche Mont Orignal

Le Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) a procédé au tirage d'une canne à moucher Snowbee d'une valeur de 300\$ parmi les pêcheurs qui sont devenus membres du Circuit de pêche Mont Orignal au cours de la saison 2008. Cette nouvelle promotion offerte par le CRRE en partenariat avec Time Mark International visait à inciter les pêcheurs fréquentant les sites aménagés par l'organisme à devenir membre du circuit de pêche. Lors de ce tirage, monsieur Denis Déchène de Saint-Lambert de Lauzon s'est mérité la magnifique canne à moucher faite sur mesure pour ses besoins. La canne sélectionnée par M. Déchène mesure 7,5 pieds avec une soie no. 3-4. Cette canne permettra à son propriétaire d'effectuer de superbes lancers sur des petits cours d'eau comme l'Etchemin.

Pour plus d'informations sur les activités du CRRE ou pour devenir membre, visitez leur site Internet au www.crre.ca ou téléphonez au (418) 642-5280.



Le Comité de restauration de la rivière Etchemin s'allie aux Cowboys Fringants pour planter des arbres

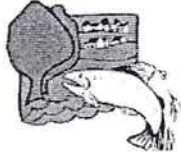


Le Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) s'est donné comme objectif de planter un nombre important d'arbres le long des rives de l'Etchemin pour aider à contrer le réchauffement de l'eau et la dégradation des berges. Le projet « Roulez au neutre » établi en collaboration avec la Fondation Cowboys Fringants et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) permettra au CRRE de planter 490 nouveaux arbres suite à la campagne « Roulez au neutre » lancée par la Fondation des Cowboys Fringants qui proposait aux spectateurs de leur tournée estivale 2007 de compenser les émissions de gaz à effet de serre produit par l'achat de coupon permettant la plantation d'arbres. En plus de capter le CO₂, ces arbres favoriseront la biodiversité et protégeront la rivière. Arbres Canada remettra une certification officielle à la Fondation des Cowboys Fringants pour la plantation de ces arbres.

La totalité de ces arbres sera mise en terre sur des terrains riverains de l'Etchemin appartenant à la Municipalité de Saint-Anselme. Le projet de plantation a débuté ce printemps avec la plantation d'une centaine d'arbres au parc des Chutes Rouillard. Des plants de forte dimension (PFD) de frênes de Pennsylvanie, d'argousiers et de chênes rouges ont permis de protéger davantage la berge de la rivière et d'un petit cours d'eau. La majorité de la plantation sera effectuée par le CRRE au printemps prochain au site de la déchetterie municipale toujours située en bordure de l'Etchemin.

M. Ghyslain Provençal, président du CRRE, a mentionné qu'il était très fier des réalisations de son organisation en 2008. « Le CRRE a planté près de 23 000 arbres et plus de 8900 arbustes ». Pour l'année 2009, le CRRE procédera gratuitement à la plantation d'arbres et d'arbustes.

Pour plus d'informations sur les activités du CRRE, visitez leur site Internet au www.crre.ca ou téléphonez au (418) 642-5280.



C.R.R.E.
Comité de Restauration
de la Rivière Etchemin

Sites recherchés pour plantation d'arbres dans le bassin versant de la rivière Etchemin

Vous êtes propriétaire en bordure de la rivière Etchemin ou d'un cours d'eau du bassin versant de l'Etchemin ?

Pour une deuxième année consécutive, le Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) propose aux propriétaires riverains intéressés une formule clé en main de plantation d'arbres et d'arbustes. Les arbres, les ouvriers sylvicoles et le matériel nécessaire à la plantation seront fournis gratuitement par le CRRE. Une fois que les propriétaires auront signifié leur intérêt, une visite du site sera effectuée et le choix des essences d'arbres et d'arbustes sera discuté. Plus d'une dizaine d'essences d'arbres seront disponibles telles que le frêne de Pennsylvanie, le frêne d'Amérique, le saule fragile, l'épinette blanche et noire, le mélèze, l'érable à sucre, le chêne rouge, le tilleul d'Amérique, etc.

Nous invitons donc toutes les personnes intéressées à en savoir davantage à communiquer sans tarder avec Dominique Lamarre, directrice générale du CRRE, au 418-642-5280, courriel : crret@globetrotter.net



N'oubliez pas :

Le souper annuel du temps des Fêtes du Cercle des fermières aura lieu le mardi 2 décembre à 17h30.

Le souper sera suivi par le traditionnel échange de cadeaux. Celles qui désirent y participer, peuvent amener un cadeau d'environ 10\$. Pour faciliter votre choix, un thème est suggéré : objets décoratifs de Noël (sauf guirlande et boules)



Bienvenue à toutes les fermières



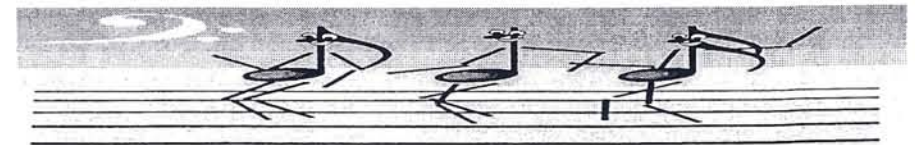
INVITATION

Le club FADOQ de la Fraternité de Saint-Luc invite ses membres et tous nos concitoyens à la soirée mensuelle avec orchestre qui aura lieu le samedi 22 novembre 2008 à 20h00 au Centre communautaire.

Venez passez un bon moment avec les gens de Saint-Luc et des paroisses environnantes.



Bienvenue à tous!



**Invitation à l'assemblée publique d'information
Projet de Résidence pour aînés à St-Léon-de-Standon**

Une assemblée publique d'information vous est offerte par le comité provisoire de la Corporation des aînés de St-Léon-de-Standon, en collaboration avec le GRT Habitation Lévy, concernant le projet de construction d'une Résidence pour personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie à St-Léon-de-Standon.

Ce sera pour vous une occasion exceptionnelle de recevoir l'information relative à ce projet :

- Présentation des plans des logements et des aires communes
- Coût de construction et mode de financement
- Prix des loyers et coût de la pension
- Services offerts

Votre présence démontrera votre intérêt à voir se réaliser cette Résidence et, pour ceux qui le désirent, des formulaires d'intention de réservation de logement seront disponibles sur place. Un léger goûter vous sera servi à la fin de la soirée.

Lundi, le 24 novembre à 19h
À l'Église de St-Léon-de-Standon
500, rue Principale St-Léon-de-Standon (Qc)

Nous vous saurions gré de bien vouloir confirmer votre présence avant le **19 novembre 2008** en laissant votre message sur la boîte vocale disponible à cette fin au **(418) 642-5034**.

Les membres du comité provisoire sont :

Mme Françoise Bourgault, Mme Pierrette Parent, M. Luc Comeau, M. Gilbert Genest, M. André Gosselin, M. Claude Gosselin, M. Jean François Grenier, M. Bernard Morin, maire.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion !



- Date de remise des bulletins

Veillez prendre note que les bulletins de la première étape seront remis les 20 et 21 novembre. Les parents sont invités lors de ces moments à venir rencontrer les enseignants. Nous vous communiquerons les heures précises quelques jours avant la rencontre.

- Politique alimentaire du Ministère de l'Éducation du Québec

Comme toutes les cafétérias des écoles secondaires du Québec, notre cafétéria se doit de respecter la politique de mise en place par le Ministère de l'Éducation. Déjà, nous avons apporté quelques changements depuis 2 ans afin d'offrir un menu santé à nos adolescents. Depuis la rentrée scolaire 2008-2009, nous n'offrons plus de gâteau, de boisson gazeuse et d'aliment frit. Il s'agit d'un changement important pour nos élèves.

- Tutorat

Le tutorat est un service offert à tous nos élèves de la Polyvalente des Appalaches. Certains élèves sont directement ciblés par les enseignants, mais les parents peuvent aussi en faire la demande. Si vous souhaitez un encadrement particulier par un tuteur pour votre enfant (pour suivre ses apprentissages ou son comportement), nous vous invitons à nous joindre au 383-3091.

- Pour connaître la formation professionnelle

Le 17 octobre, plus de 120 élèves de notre école sont allés en visite dans les différents centres de formation professionnelle de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (1/2 journée). Prochainement, nous offrirons la possibilité aux jeunes intéressés du 2^e cycle du secondaire de faire un stage de 2 jours dans un programme de formation professionnelle de ces mêmes établissements, afin de leur permettre de connaître leurs intérêts et aptitudes pour ces programmes. Si votre enfant est intéressé par cette activité, nous vous invitons à contacter Monsieur Normand Giguère au 383-3091 d'ici la fin du mois d'octobre.



Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse
115, rue de la Fabrique
Saint-Luc-de-Bellechasse (Québec)
G0R 1L0
Téléphone et Télécopieur : 418-636-2176
Courriel : munstluc@sogetel.net
Site web : <http://www.st-luc-bellechasse.qc.ca>



À l'église est érigé un village miniature que vous pourrez visiter les samedi et dimanche :

27 et 28 décembre

3 et 4 janvier

entre 13h00 et 16h00

À ces dates exclusivement, le village sera illuminé.

En d'autre temps, cette exposition pourra être visitée aux heures régulières d'ouverture de l'église, soit de 10h00 à 16h00. Ce village est une réalisation de monsieur Denis Laflamme.

Bienvenue à tous



Décembre 2008

INFO MUNICIPALE



ST-LUC-DE-BELLECHASSE

SOMMAIRE

- * Mot du maire;
- * Faits saillants à la municipalité;
- * Horaire de la patinoire;
- * Vente du Camp forestier – Appel d'intérêt;
- * Cueillette de la Solidarité;
- * Levée de fonds au profit du comité de développement;
- * Cours de patinage artistique et pour débutant – Bain libre à la piscine de Ste-Justine;
- * Activités à l'église proposées par l'équipe d'animation locale pour l'Avent et Noël;
- * Déjeuner des fermières;
- * Avez-vous envie de poser un beau geste?
- * Recherche de bénévoles pour la période de l'impôt;
- * Activités pour les enfants à la bibliothèque municipale;
- * Prix hommage Bénévolat-Québec 2009;
- * Le Turbinier Petit rappel pour convier la population;
- * 16000 truites pour l'Etchemin;
- * Exposition des crèches de Noël au Moulin de la Lorraine;
- * Invitation de l'O.T.J. pour leur party de Noël;
- * Venez visiter le village miniature à l'église.

Mot du maire : Voici le communiqué de presse qui a été présenté dans les médias régionaux.

Le projet de regroupement des services de sécurité incendie de Saint-Luc-de-Bellechasse et de Lac-Étchemin est maintenant une réalité. En effet, une entente de délégation de pouvoir en matière de sécurité incendie entre les deux municipalités a été ratifiée le jeudi 4 décembre 2008.

En résumé, l'entente, en accord avec les termes de la Loi sur les cités et villes et du Code municipal, a pour objet l'organisation, l'opération et l'administration d'un service inter-municipal de sécurité incendie qui dessert tout le territoire des municipalités parties à l'entente. À cette fin, la Municipalité de Lac-Étchemin fournira les services complets en sécurité incendie à la Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse.

Celle-ci prévoit, dans un premier temps, que les municipalités conservent certains équipements qu'ils avaient avant le regroupement, qu'il s'agisse des casernes, des bornes sèches et autres, chaque conseil assumant les frais d'entretien régulier inhérents à ceux-ci. Après l'avoir remise conforme, opérationnelle et dotée d'équipements adéquats, la citerne-autopompe qui se trouve dans la caserne de Saint-Luc-de-Bellechasse sera transférée et remise sous la responsabilité de la Municipalité de Lac-Étchemin qui en assumera dorénavant l'opération et l'entretien. Toutes les futures acquisitions seront la propriété commune des deux municipalités. L'acquisition de ces futurs équipements sera assumée par les deux localités, selon un prorata équivalent à 80 % pour Lac-Étchemin et 20 % pour Saint-Luc-de-Bellechasse. Il en va de même pour le budget de fonctionnement de la brigade regroupée qui sera de l'ordre de 217 698 \$ pour l'année 2009. (Pour Saint-Luc, le montant prévu est de 43 540\$)

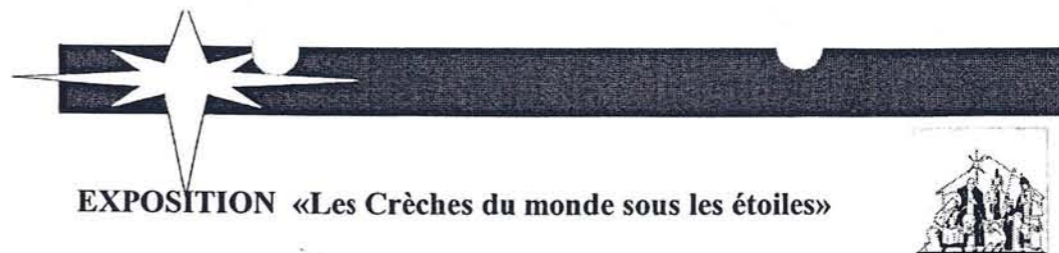
La nouvelle brigade réunie regroupera 28 pompiers volontaires, soit 20 de Lac-Étchemin et 8 de Saint-Luc-de-Bellechasse. Le service inter-municipal de la sécurité incendie sera dirigé par l'actuel directeur de la sécurité incendie de la Municipalité de Lac-Étchemin, M. Sylvain Poulin. À titre consultatif, un comité de sécurité publique, formé de 2 élus provenant des municipalités parties à l'entente et du directeur, se réunira au besoin et aura pour mandat de conseiller le directeur de la brigade dans ses opérations, en plus de l'appuyer et de l'accompagner dans la préparation des futurs budgets.

Selon le maire René Leclerc "ce regroupement était rendu nécessaire pour la municipalité de Saint-Luc et ses résidents qui n'avaient pas la capacité financière, ni les moyens, de financer l'achat d'équipements spécialisés de plus en plus coûteux ainsi que déboursier de 300 000 \$ à 350 000 \$ pour l'acquisition d'un véhicule incendie neuf". Le maire Jean-Guy Breton a poursuivi en soulignant la difficulté de recruter des pompiers volontaires qui doivent suivre 375 heures de cours pour recevoir leur certification. Il s'agit d'une autre bonne raison qui a mené à la signature de cette entente inter-municipale qui permet dès lors aux deux municipalités de posséder une force de frappe substantielle en ressources humaines spécialisées qui interviennent avec des équipements et des véhicules conformes aux normes.

Les maires, René Leclerc et Jean-Guy Breton soulignent que la signature de cette entente a été facilitée par l'ouverture d'esprit des élus et des gestionnaires qui ont su mettre de côté l'esprit de clocher et travailler pour le bien de leur communauté respective. Ceux-ci soulignent que les 4 625 résidents des deux municipalités devraient profiter pleinement des avantages de ce regroupement. L'entente est d'une durée de 5 ans renouvelable d'année en année et prévoit une « clause de non-renouvellement » en cas de mésentente dans le futur.

René Leclerc

René Leclerc



EXPOSITION «Les Crèches du monde sous les étoiles»

Le Moulin et Centre d'Arts La Lorraine, 1286 route 277, Lac-Étchemin, invite toute la population à venir visiter une remarquable exposition du 15 novembre au 21 décembre : «LES CRÈCHES DU MONDE SOUS LES ÉTOILES». Venez découvrir plus de 60 crèches provenant du monde entier! L'exposition propose aussi des conférences sur le monde des étoiles, des lectures de contes de Noël et des activités d'animation. Ouvert les samedis et dimanches de 13 heures à 16 heures et en semaine sur réservation pour les groupes. (frais d'admission : 5\$ adulte, 2\$ enfant). Surveillez vos journaux pour connaître tous les détails de la programmation. Pour toute information ou pour faire une réservation, vous pouvez communiquer aux numéros suivants : 418 625-4400 ou 625-3580. Bienvenue à tous!



Le comité de loisirs de St-Luc vous invite à une journée familiale de Noël

Venez fêter Noël avec



Date: Dimanche le 14 décembre
Heure: 13h30 à 16h
Coût: Gratuit
Lieu: Salle municipale
Pour les enfants de 4 à 12 ans

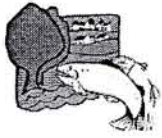


Avec sa personnalité fort sympathique et son dynamisme, il dégage une énergie contagieuse pour engendrer la fête.

Il hypnotise l'imaginaire du public de tout âge, par son extravagance, ses innovations et ses inventions de toute sorte.

Il aime surprendre, c'est son plaisir!

Venez-vous amuser!



C.R.R.E.
Comité de Restauration
de la Rivière Etchemin

16 000 truites pour l'Etchemin
Le Comité de restauration de la rivière Etchemin et
la pisciculture des Alléghanys s'allient

Et voilà, plus de 16 000 truites mouchetées ensemencées dans l'Etchemin cet automne : un autre coup de pouce du Comité de restauration de la rivière Etchemin au profit de la rivière Etchemin et de ses utilisateurs! Le CRRE poursuit ainsi ses efforts pour permettre à la population de profiter pleinement de la présence de ce surprenant cours d'eau qu'est l'Etchemin. Les amateurs de pêche sont gâtés. Ces 16 000 truites offertes au CRRE à très peu de frais par la pisciculture des Alléghanys s'ajoutent aux 5 315 truites mouchetées mises à l'eau lors de la tenue, en juin, de la Fête de la pêche à Saint-Léon-de-Standon et Sainte-Claire et aux 1 800 truites ensemencées au Circuit de pêche Mont Orignal. Au total, c'est donc plus de 23 000 truites mouchetées qui auront été déversées dans la rivière Etchemin en 2008.

M. Yves Boulanger, co-proprétaire de la Pisciculture des Alléghanys de Saint-Damien, commente ainsi la participation de son entreprise aux efforts de revitalisation de la rivière Etchemin : « La production exceptionnelle de 2008 a engendré un surplus qu'il nous fait plaisir de partager avec le milieu en encourageant les initiatives de restauration de la rivière Etchemin ». Ces 16 000 nouvelles truites ont été déversées, aujourd'hui même, à divers endroits dans la rivière Etchemin à Lac-Etchemin et Saint-Odilon-de-Cranbourne (Circuit de pêche Mont Orignal), à Saint-Malachie et à Sainte-Claire.

Selon M. Ghyslain Provençal, président du CRRE, « il est primordial pour notre organisation de conclure des ententes de partenariat avec différentes entreprises de notre territoire pour nous permettre de réaliser des actions concrètes. Et nous sommes ouverts aux propositions ! »

L'année 2008 aura été prolifique en actions concrètes pour le CRRE. Après la plantation de plus de 30 000 arbres et arbustes le long des rives de l'Etchemin et l'ensemencement de ces 23 000 truites, on peut dire que ça bouge sur l'Etchemin ! Pour ceux qui désireraient encourager la poursuite des efforts du Comité de restauration de la rivière Etchemin, il est possible de devenir membre de l'organisme au coût de 10\$ par année. Pour les amateurs de pêche, il est également possible de devenir membre du Circuit de pêche Mont Orignal. Vous pouvez rejoindre la directrice générale du CRRE, madame Dominique Lamarre, au (418) 642-5280 ou visiter le site Internet de l'organisme au www.crre.ca.



Faits saillants - affaires municipales

- * Deux citoyens ont demandé que leurs chemins respectifs soient ouverts l'hiver. Lucie Nadeau propose d'ouvrir le chemin du Lac Bœuf parce que les résidents vivent régulièrement à Saint-Luc. Pour le chemin de la rte Leblanc, André Turcotte ira voir si le chemin est praticable et si c'est possible de l'ouvrir ;
- * Suite à un changement dans la réglementation, le conseil municipal a préparé le calendrier annuel des réunions régulières du conseil municipal. Ce calendrier sera publié dans l'info-municipale en janvier ;
- * Nicole Bilodeau propose d'appuyer la demande de la MRC des Etchemins concernant la vente du Camp forestier. Si l'acheteur poursuit la mission du site touristique, les subventions seront maintenues;
- * Afin de nous conformer aux politiques de la Régie des alcools, nous devons modifier la politique de réservation de salles au Centre communautaire. Lucie Nadeau propose que chaque location où il y aura de l'alcool, le responsable de l'activité devra remplir le formulaire de la régie des alcools et défrayer le montant de 35\$ pour obtenir le permis de consommation ;
- * Nicole Bilodeau propose la nouvelle rémunération des élus municipaux à compter du 1^{er} janvier 2009. La rémunération du maire sera de 5000\$. Celle du maire suppléant de 2000\$ et des conseillers municipaux de 1667\$. De plus, 25\$ sera accordé pour chaque séance de travail;
- * Lucie Nadeau propose que le bureau municipal soit fermé du 22 décembre 2008 au 2 janvier 2009 inclusivement;
- * Une entente entre le groupe Vie Active et le Club d'Aïkido a été signée pour le partage du gymnase à partir de janvier ;
- * Avant de procéder à la cession du camion de pompier aux services des incendies de Lac-Etchemin, nous devons procéder à une remise en ordre au coût de 16266\$;
- * Le nouveau directeur du service policier de la MRC des Etchemins est Martin Tremblay ;
- * André Turcotte propose les comptes à payer de novembre qui se chiffrent à 34050.47\$. Lucie Nadeau propose une autre liste qui s'élève à 730.95\$;
- * Bruno Vachon propose un retrait de 25000\$ dans les fonds généraux pour défrayer les coûts du service des incendies ;
- * André Turcotte propose le budget annuel de l'OMH de Saint-Luc ;
- * Pour permettre au Camp forestier de fonctionner pendant sa vente, il est proposé par Lucie Nadeau que la municipalité endosse un prêt de 14500\$ au Centre financier aux entreprises. André Turcotte propose que le Camp forestier soumette à chaque semaine une copie des dépenses hebdomadaires ;
- * Pour défrayer les coûts pour la réparation de la caserne de pompiers, il est proposé par Nicole Bilodeau de payer des factures de 7421\$;
- * Lucie Nadeau propose les coûts du projet de 516 931\$ pour la réparation du Centre communautaire ;
- * Charles Lagrange propose l'adoption du règlement de modification de zonage ;
- * André Turcotte propose l'adoption du règlement de modification au règlement d'implantation et d'intégration architecturale ;
- * Nicole Bilodeau propose l'adoption du règlement de modification au règlement relatif aux permis, certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction ainsi qu'à l'administration des règlements 04-07 ;
- * À la période de questions, M. André Ferland, conseiller municipal à Ste-Justine ainsi que le chef pompier Pierre Morneau ont fait connaître leur déception, car ils considèrent que leur municipalité n'a pas été traitée de la même manière que Lac-Etchemin en ce qui a trait au dossier fusion du service d'incendie de St-Luc. Devant ce fait, M. Morneau a remis sa démission à titre de chef pompier. Pour remédier à cet incident, Nicole Bilodeau propose de nommer M. Sylvain Poulin pour le remplacer.

Horaire de la patinoire

Saison 2008-2009

	Judi :	18h00 à 19h30	Hockey
		19h30 à 21h00	Patinage
Vendredi :		18h00 à 19h30	Patinage
		19h30 à 21h00	Hockey
		21h00 à 21h30	Patinage
		21h30 à 22h00	Hockey
Samedi :		13h00 à 14h30	Patinage
		14h30 à 16h30	Hockey
		18h00 à 19h30	Hockey
		19h30 à 22h00	Patinage
Dimanche :		13h00 à 15h00	Patinage
		15h00 à 16h00	Hockey
		18h00 à 19h30	Patinage
		19h30 à 21h00	Hockey

Durant la semaine de relâche ou lors des congés pédagogiques, l'horaire sera celui du samedi. Nous ne sommes pas responsables des accidents en dehors des heures inscrites ci-dessus.

Afin de permettre de réaliser le projet en collaboration avec le CLD de la cours arrière du centre communautaire, nous avons convenu d'exiger un coût pour la patinoire. Voici les coûts établis pour l'année 2008-2009.

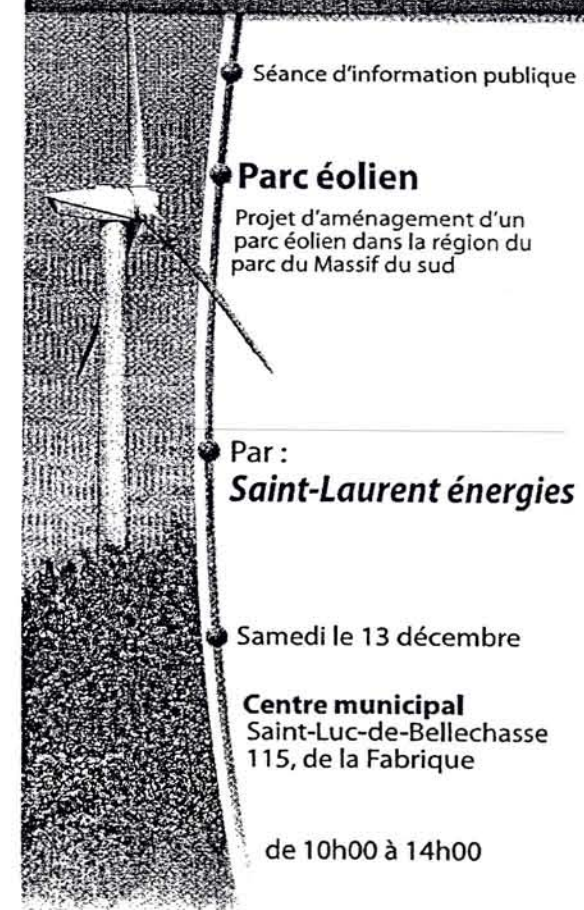
Passé individuelle pour la journée :	2\$,
Passé individuelle pour l'année :	15\$,
Passé familiale pour la journée :	5\$,
Passé familiale pour l'année :	30\$,

Ces coûts seront payables à la première présence à la patinoire au responsable. Les noms seront inscrits sur le tableau prévu à cet effet.

Bonne saison !

Le turbinier

Convocation à la population



- Séance d'information publique
- **Parc éolien**
Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la région du parc du Massif du sud
- Par :
Saint-Laurent énergies
- Samedi le 13 décembre
- **Centre municipal**
Saint-Luc-de-Bellechasse
115, de la Fabrique
- de 10h00 à 14h00

 **Saint-Laurent**
énergies

Pour informations: (514) 524-9303



12^e édition

Le prix Hommage bénévolat-Québec est remis par le gouvernement du Québec pour souligner l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles et d'organismes de toutes les régions du Québec. Il vise à récompenser les efforts déployés par des citoyennes et des citoyens dans leurs communautés ainsi que l'action d'organismes en vue de promouvoir et d'étendre l'engagement bénévole.

Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales est responsable de l'organisation des activités entourant les mises en candidature et la remise du prix.

La personne bénévole dont l'action est reconnue par le prix

La personne bénévole s'engage à mettre de son plein gré son temps, sa motivation et ses compétences à la disposition d'un organisme ou de personnes de sa communauté afin d'atteindre des objectifs collectifs ou personnels.

Son engagement est désintéressé et volontaire, c'est-à-dire qu'elle ne vise pas à obtenir directement ou indirectement une rétribution. Sa participation volontaire prend la forme d'un engagement moral qui peut être ponctuel ou répété, temporaire ou récurrent.

Les catégories

La catégorie «**Jeune bénévole – Prix Claude-Masson**» rend hommage à un maximum de 18 personnes de 14 à 30 ans qui se montrent déjà très actives bénévolement au sein de leur collectivité. En hommage à M. Claude Masson, un prix sera décerné pour souligner expressément l'apport important des jeunes au domaine des communications.

La catégorie «**Bénévole en action**» récompense un maximum de 19 personnes qui ont su mobiliser leur collectivité de façon soutenue.

Quant à la catégorie «**Organisme en action**», elle vise à reconnaître la capacité d'innovation d'un maximum de cinq organismes sans but lucratif qui mettent en oeuvre des stratégies pour encadrer, soutenir et promouvoir l'engagement des bénévoles.

Les mises en candidature

La période de mise en candidature du prix Hommage bénévolat-Québec a été officiellement lancée le 9 novembre dernier et se terminera le 19 janvier 2009. La candidate ou le candidat peut être mis en candidature par une personne ou par un organisme. Il est possible de soumettre des candidatures en ligne à l'adresse suivante: www.benevolat.gouv.qc.ca/prix_qc/prix_hbq. Pour obtenir un formulaire de mise en candidature ou pour toute autre information, communiquez avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales au 418 646-9270 ou au 1 800 577-2844. Des formulaires sont également disponibles dans les bureaux de Services Québec, de même que dans les bureaux du RABQ et de la FCABQ.



Vente du Camp forestier de Saint-Luc
situé à Saint-Luc de Bellechasse

Appel d'intérêt

L'appel d'intérêt ne constitue pas un appel d'offres mais plutôt une demande d'information de façon à identifier les acheteurs potentiels intéressés à acquérir les actifs dont le Groupement pour l'amélioration et le développement de Saint-Luc (GAD) est propriétaire.

Le Groupement pour l'amélioration et de développement de Saint-Luc (GAD) est un organisme à but non lucratif formé en 1979 et dûment immatriculé. Il opère le Camp forestier de Saint-Luc, qui est à la fois un centre d'interprétation des chantiers d'autrefois et un camping offrant de multiples services, notamment des dortoirs et une piscine. Enfin, son bâtiment principal, la «*Cookerie*», peut servir de salle d'accueil pour différents événements.

Les activités du Camp reposent sur le travail de bénévoles et la charge de ces activités est continuellement grandissante. Face à une incapacité à soutenir ces activités à long terme et à des obligations financières importantes à court terme, le conseil d'administration a été mandaté pour mettre en vente l'entreprise par les membres de l'organisme.

2. Objectifs poursuivis par l'appel d'intérêt

Le conseil d'administration et ses partenaires privilégient la poursuite et l'expansion des activités du Camp forestier de Saint-Luc, à titre d'organisme moteur du développement de son milieu. De plus, il est établi que la vente devra atteindre certains objectifs énumérés à l'appel d'intérêt.

3. Échéancier retenu pour l'appel d'intérêt

15 décembre 2008 à midi : Date limite pour la réception des documents.

4. Personne à contacter pour toute information supplémentaire

Pour obtenir copie complète de l'appel d'intérêt, du bilan et autres informations financières ou pour des informations générales:

Madame Annick Fortin

Téléphone : 418-636-2626

Courriel : annickfortin@sogetel.net

<http://www.campforestier.qc.ca/>



Cueillette de la solidarité

L'équipe d'animation locale de Saint-Luc collabore à la Cueillette de la solidarité 2008. Nous installons des boîtes pour recueillir des denrées alimentaires à l'arrière de l'église, ainsi qu'une tirelire pour vos dons en argent. Il y a aussi des points de chute au bureau municipal, à la Caisse populaire, au Dépanneur Saint-Luc et au Marché Saint-Luc.

Soyons généreux, car avec la crise économique qui frappe malheureusement à nos portes, il va y avoir beaucoup plus de gens qui auront des difficultés financières. De plus, nous recherchons des jeunes entre 10 et 16 ans qui sont intéressés à participer à une cuisine collective pour préparer un plat à inclure dans chaque panier de Noël. Si tu es intéressé, appelle Lucie au 418-636-2562. L'activité aura lieu le samedi 13 décembre de 9h00 à midi.

Merci à l'avance pour votre très grande générosité habituelle.

Levée de fonds Au profit du Comité de développement de Saint-Luc

Prix à gagner : des certificats cadeaux pour des paniers d'épicerie

250\$ chez Métro à Lac-Échemin
200\$ au Marché Saint-Luc
100\$ au Dépanneur Saint-Luc



Coût des billets : 1 billet pour 2\$ et 3 billets pour 5\$

Le tirage aura lieu le mercredi 7 janvier 2009

Si vous voulez vous procurer des billets, vous pouvez le faire auprès des membres du comité de développement :

Lisette Bilodeau, Jean-Yves Lacasse, Lucie Nadeau et André Turcotte.

Merci de nous encourager.



Activité spéciale à la bibliothèque pour les enfants

Venez avec votre enfant. Il aura à soulever un morceau de casse-tête pour deviner le titre du livre. S'il réussit, il aura la chance de gagner un superbe livre. De plus, si votre enfant s'inscrit pour la première fois où qu'il se réinscrit, il aura droit à une chance supplémentaire. Il y a trois catégories :

0 à 6 ans

7 à 12 ans

13 à 17 ans



Bienvenue à tous les enfants



fadoq

régions
de québec et
chaudière-appalaches

INVITATION

Le club FADOQ de la Fraternité de Saint-Luc invite ses membres et tous nos concitoyens à la soirée mensuelle avec orchestre qui aura lieu le samedi 27 décembre 2008 à 20h00 au Centre communautaire. Un goûter sera servi à la fin de la soirée.

Venez passez un bon moment avec les gens de Saint-Luc et des paroisses environnantes. L'ambiance des Fêtes sera au rendez-vous, c'est garanti.



Bienvenue à tous!



RECHERCHE DE BENEVOLES
POUR LA PERIODE DE L'IMPOT

Le SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE de NOUVEL ESSOR partenaire du Programme des bénévoles offert conjointement par Revenu Canada et le Ministère du Revenu du Québec, procède actuellement au recrutement de personnes disponibles et intéressées à offrir cette aide aux gens qui ont des déclarations de revenu simples (personnes à faible revenu, âgées, handicapées et autres).

Tous les bénévoles recevront une formation organisée par le Service d'Action Bénévole et les représentants de Revenu Canada et du Ministère du Revenu du Québec. Ils disposeront également de la documentation appropriée et demeureront en contact direct avec les deux ministères une fois leur formation achevée.

La journée de formation des bénévoles aura lieu jeudi le 5 février 2009, de 9 h 00 à 16 h 00, au Moulin La Lorraine de Lac Etchemin situé au 1586, route 277.

Si vous êtes intéressés à offrir cette aide gratuite, inscrivez-vous avant le 2 février 2009, en appelant au 625-9082, demandez Lucie.



Voici quelques nouvelles des loisirs de Ste-Justine



Cours de patinage artistique + cours pour débutant (techniques de patinage)

Bonjour à tous. Le comité de loisirs de Ste-Justine a décidé de démarrer un cours de patin pour débutant, pour apprendre les bases du patinage. L'activité aura lieu soit avant le cours de patinage artistique ou après...

Concernant les cours de patinage artistique. Ils seront de retour cette année avec Caro, pour une clientèle plus à jour.

Les inscriptions se feront soit par internet aux adresses suivantes : franksir@hotmail.com ou [Caro maheux@hotmail.com](mailto:Caro_maheux@hotmail.com) ou encore par téléphone au 418-383-5213 laisser message. Nous avons besoin du prénom et du nom de l'enfant, son âge, le nom de ses parents, sa ville et pour terminer, son numéro de téléphone. Le coût pour chacune des activités 30\$.

Un Rappel concernant les bains libres

Concernant les bains libre le comité de l'œuvre des Loisirs de Ste-Justine a pris une décision pour reporter la décision de fermer les bains libre le dimanche. Une re-vérification aura lieu le 1 Janvier 2009 donc je dis sur ce bienvenue à tous et venez nous voir les dimanches de 13h à 15h ainsi que le lundi de 18h à 20h. On doit avoir un maximum de personnes pour garder les bains libres profitez-en!!!!!!

Sportivement Vôte François




Pendant cette période importante pour notre communauté chrétienne, l'équipe d'animation locale de Saint-Luc vous propose ses activités pour Noël :

Activité spéciale

pour les enfants de 5 ans à 12 ans
pendant la messe du samedi 20 décembre

Pendant la première partie de la messe, les enfants mimeront la naissance de Jésus au sous-sol de l'église. À l'offertoire, les enfants viendront rejoindre le reste de la communauté pour assister à la suite de la messe.





Samedi le 27 décembre après la messe

Toutes les personnes présentes à la messe seront invitées pour fraterniser et pour partager un léger goûter et un café, tout en se racontant leur plus beau souvenir de Noël.

C'est un rendez-vous !

Déjeuner du Cercle des Fermières

Dimanche le 11 janvier 2009

De 9h 30 à 12h 00

Gratuit pour les Fermières
5\$ pour leurs conjoints



Les CFQ

Avez-vous envie de poser un beau geste?




Le temps des fêtes est pour chacun de nous, le temps de démontrer notre générosité.

C'est pourquoi, les fermières de St-Luc demandent votre participation afin de recueillir pour des gens dans le besoin, vos vieux jouets, poupées, jeux de société et casse-tête complets et encore en bon état.

(Nous n'accepterons pas les toutous pour des raisons d'hygiène).

Le tout sera remis à l'organisme Parent'aime qui prête des jouets aux familles qui en font la demande.

Pour Informations : Évangéline 636-2707 ou Marie-Ève 636-2046
Ou laisser les jouets chez Évangéline.





ARTICLES EN VENTE AU BUREAU MUNICIPAL

Épinglette : 5\$

Livre du 75^e anniversaire: 25\$

Bacs de recyclage (bleu) : 93\$

Bacs de vidange (vert) : 93\$

Bacs de compostage : 40\$

NOUVEAU

Récupération de piles, d'ampoules fluo-compactes et de fluorescents
au Bureau municipal sur les heures d'ouverture.

Rapport de la situation financière
De la Municipalité de St-Luc-de-Bellechasse
Pour l'année 2008

Chers amis(es) bonjour !

En vertu de l'article 955 du Code municipal, le maire de chaque municipalité se doit de faire le rapport sur la situation financière avant le dépôt du budget devant le Conseil pour adoption. Ledit rapport doit refléter les éléments suivants :

1. La situation financière de la municipalité selon les derniers états financiers et le dernier rapport du vérificateur (2007) ;
2. Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours (2008) ;
3. Orientations générales du prochain budget (2009) et du programme triennal d'immobilisations ;
4. La liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$;
5. Dépôt des indicateurs de gestion 2007.

1. Situation financière pour l'année 2007

Notre municipalité a terminé l'année financière 2007 avec un surplus de 74 471\$. Nous avons encaissé des recettes de 828 762\$ et des dépenses de 754 291\$ sur un budget équilibré de 772 106\$. Pendant cette période, la dette à long terme est passée de 803 928\$ à 739 565\$ soit une baisse de 64 363\$ par rapport à l'an passé.

Le coût de nos immobilisations avant amortissement s'élevait à 6 468 355\$ et leur amortissement cumulé de 1 971 234\$ ramène alors la valeur nette de ces immobilisations à 4 497 121\$.

Nous avons un inventaire de 59 282\$ de concassés. Cet inventaire nous laisse avec un surplus accumulé de 176 328\$ au 31 décembre 2007 et un solde déficitaire sur règlement d'emprunt de 5 483\$. À noter que la situation financière 2007 a déjà fait l'objet d'une adoption lors de la séance de mai 2008.

2. Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours (2008)

Pour l'exercice financier 2008, le Conseil municipal prévoyait un budget équilibré de 844 564\$, cependant, des dépenses non prévues au budget laissent croire à un déficit attribuable aux activités suivantes :

- Hausse du prix du carburant
- Engagement d'une nouvelle secrétaire et de deux employés municipaux
- Hausse des bénéfices marginaux
- Achat du garage de M. Serge Mercier pour la nouvelle caserne incendie
- Honoraires professionnels dans différents dossiers : - FIMR
 - Firme Arbour
 - Inspecteurs municipaux
 - Traitement de l'eau
- Nous avons cette année, refait la conduite d'amenée d'eau brute de la source Pouliot, totalisant des dépenses pour 66 253\$.
- Nous avons aussi effectué l'accotement de la Route St-Luc/Ste-Justine au montant de 26 275.84\$; ceci inclus 1877.6 tonnes de notre réserve de gravier 0 ¾ pour un montant de 10 326.80\$.

3. Orientations générales du prochain budget (2009) et du programme triennal d'immobilisations

Pour 2009, nous prévoyons réaliser une autre borne sèche. Nous prévoyons aussi faire quelques améliorations dans la caserne incendie.

Le service incendie de la municipalité relèvera désormais de Lac-Etchemin avec une entente de paiement de 80/20.

Le projet des travaux de réfection de la toiture et autres du Centre communautaire est toujours en cours.

4. La liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$

En vertu de ce même article 955 du code municipal, le maire doit également déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la municipalité a conclu depuis le 1^{er} novembre 2007. Il doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclu au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

Excavation Serge Mercier	Pelle/Ponceau Creusage fossés Transport gravier	40 383.23\$
Transport Chouinard	Matériel concassé Matériel gravier, 0 ¼ Transport sel+sable	32 283.47\$
Ministère du Revenu	Remises DAS	25 018.25\$
Les Pétroles Etchemins	Huile à chauffage Diesel	47 643.29\$
MRC des Etchemins	Inspecteurs municipaux Quotes-parts Formation pompiers	52 948.04\$
Régie CJLLR	Quote-Part	26 553.00\$
S.Roy inc.	Concassé	39 506.25\$
Transport G. Gosselin	Pelle, camion Transport gravier	90 502.34\$

5. Dépôt des indicateurs de gestion 2007

Permettez-moi de vous parler du résultat des indicateurs de gestion reconnus officiellement par le milieu municipal en cette 4^e année d'implantation. Ils constituent un outil de travail pour les municipalités dans leur prise de décision favorisant ainsi l'adoption de meilleures pratiques de gestion. Voici donc les indicateurs de gestion :

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION OBLIGATOIRES 2007

	2007	2006	2005
TRANSPORT ROUTIER			
Voirie municipale			
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	1	2 446 \$	\$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	2	2 979 \$	\$
Enlèvement de la neige			
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	3	1 559 \$	\$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	4	2 173 \$	\$

HYGIÈNE DU MILIEU

Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

Pourcentage de bris par 100 kilomètres de conduite	5	S.O.	%	%
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	6	541 \$	\$	\$
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	7	22 693 \$	\$	\$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	8	1,02 \$	\$	\$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	9	4,01 \$	\$	\$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	10	0,07 \$	\$	\$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	11	3,06 \$	\$	\$

Traitement des eaux usées et réseaux d'égout

Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	12	S.O.	\$	\$
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	13	S.O.	\$	\$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	14	1 328 \$	\$	\$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	15	1 328 \$	\$	\$

SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE

Pourcentage du service de la dette	16	13,45 %	%	%
Pourcentage d'endettement	17	18,33 %	%	%

RESSOURCES HUMAINES

Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	18	1,55 %	%	%
Effort de formation par employé	19	S.O.	h	h
Durée moyenne des lésions professionnelles	20	S.O.	h	h
Taux de départs potentiels à la retraite	21	S.O.	%	%

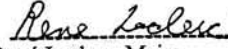
(a) Dépenses de fonctionnement
(b) Dépenses de fonctionnement plus l'amortissement

Adoption du budget et du programme triennal

La séance du Conseil au cours de laquelle le budget et le programme triennal d'immobilisations seront adoptés aura lieu le 17 décembre 2008 à 19h30.

Vous êtes toutes et tous cordialement invités(e)s à prendre une part active à la vie municipale en assistant à cette séance tout comme aux séances régulières du Conseil municipal qui ont lieu le premier mercredi de chaque mois à 19h30.

Vous remerciant de votre confiance


René Leclerc, Maire